

Répression à huis clos au Congo-Brazzaville

Depuis sa réélection contestée, Denis Sassou-Nguesso met tout en œuvre pour faire taire l'opposition

Maurice Massengo Tiasse est un homme profondément croyant. Il ne cesse de remercier le seigneur de l'avoir protégé durant ces mois de tumulte électoral que Denis Sassou-Nguesso (72 ans) a déclenché en usant de tous les moyens pour se maintenir au pouvoir malgré trente-deux années, déjà, passées au sommet de l'Etat. «*Je suis un survivant*», lâche ce petit homme qui a échappé à une tentative d'arrestation, «*voire pire*», par la po-

lice d'un régime étouffant la voix de tous ceux qui remettent en cause la réélection controversée, le 20 mars et dès le premier tour, du président Sassou.

L'histoire de Maurice Massengo Tiasse est une parmi tant d'autres au Congo. Ses premiers ennuis remontent au mois d'octobre 2015. Vice-président de la Commission nationale des droits de l'homme, ce juriste de 63 ans, diplômé à Paris, dirige alors une radio associative, le Réseau forum radio télévision des droits de l'homme (FRTDH). «*La voix des sans voix*», décrit-il. Et ils sont nombreux au Congo-Brazzaville, petit pays pétri d'Afrique centrale où la richesse outrageuse du clan au pouvoir côtoie la misère de la plupart.

A ce moment-là, le pays bout. Le président a fait passer à la husarde une nouvelle Constitution qui fait sauter les verrous (limite d'âge et du nombre de mandats) l'empêchant de se représenter. Maurice Massengo Tiasse ouvre alors son antenne aux mécontents. «*La parole était vive, peut-être excessive*», reconnaît-il aujourd'hui. A la veille du référendum constitutionnel du 25 octobre, la police investit les locaux de la FRTDH. Les hommes du général Jean-François Ndenget, très redouté chef de la police congolaise, saisissent le matériel. Une semaine plus tard, ils reviennent nuitamment saccager les locaux à la recherche de son directeur qui en réchappe miraculeusement. «*Ils ont tout nettoyé, se rappelle-t-il. J'ai prié, Dieu m'a sauvé.*»

La répression des manifestations anti-constitution fait quatre morts, officiellement, vingt selon d'autres sources. Sans surprise, le «oui» l'emporte à plus de 90 % à

l'issue d'un vote boycotté par l'opposition. «*On ne saura jamais le vrai résultat et notamment pas le taux réel de participation, la seule donnée importante*», dénonce un diplomate européen.

L'opposition, d'abord hésitante, se plie alors à un jeu démocratique vicié. Elle accepte les règles du pouvoir qui précipite le calendrier électoral, raccourcit la campagne, dispose des médias nationaux aux ordres et contrôle la Commission électorale. Maurice Massengo Tiasse, lui, s'engage aux côtés de Jean-Marie Michel Mokoko, ancien chef d'état-major de Sassou, mais novice en politique. Ses meetings, à Pointe-Noire notamment, la capitale économique du pays, rassemblent pourtant des dizaines de milliers de personnes qui voient en cet homme réputé intégrer une alternative à une opposition traditionnelle qui n'échappe pas toujours aux accusations de corruption qui gangrène le pays. Un homme dont l'indépendance et les réseaux dans les services de sécurité ne sont pas sans inquiéter le pouvoir.

Rouleau compresseur

Mais le rouleau compresseur du régime est en marche. Les cinq candidats d'opposition rassemblés au sein de la plate-forme UDC-Frocad, qui s'étaient répartis le travail en concentrant leur campagne électorale respective sur leurs fiefs régionaux pour si-phonner le maximum de voix au président candidat et le forcer à un second tour, seront laminés. Leur stratégie de comptage parallèle des voix est annihilée par le régime qui, dès la veille du scrutin, invoquant des «*raisons de sécurité nationale*», plonge le pays dans un black-out général des télécommunications et d'Internet pendant cinq jours. C'est dans cette période que la victoire de Denis Sassou-Nguesso sera annoncée, en catimini, au beau milieu de la nuit dans une capitale quadrillée par la police et l'armée.

Depuis, la pression sur l'opposition n'a cessé de grimper. Maurice Massengo Tiasse peut là encore en témoigner. La veille du déclenchement de l'opération «ville morte» organisée le 29 mars par l'opposition, la police débarque à son domicile, situé dans les quartiers sud de la capitale acquis à

Guy-Brice Parfait Kolelas (arrivé deuxième avec 16 % des voix). Il parvient encore à s'éclipser.

D'autres n'ont pas eu cette chance. Mercredi, Marion-Michel Mandzimba, un conseiller du général Mokoko, a été arrêté par la direction générale de la surveillance du territoire, «*entendu dans ses locaux avant d'être transféré à la maison d'arrêt de Brazzaville pour des raisons encore inconnues*», dénonce maître Norbert Tricaud, avocat français du général. Depuis maintenant plusieurs semaines, l'ancien candidat, qui souffre d'hypertension, vit reclus à son domicile cerné par un dispositif policier très serré. «*Il craint pour sa vie*», témoigne l'un de ses proches. Le domicile de Claudine Munari, ex-candidate à la présidentielle, est également sous surveillance. Tout comme celui d'André Okombi Salissa, autre prétendant battu. Le département d'Etat américain a dénoncé «*une vague d'arrestations de sympathisants de l'opposition*». A Paris, le ton s'est durci. L'ancien pilier de la Françafrique est aujourd'hui décrit «*comme l'un des présidents les plus mal élus du continent*».

«*La stratégie du pouvoir est d'intimider les opposants pour les forcer à reconnaître les résultats du hold-up électoral*», résume Trésor Nzila, directeur exécutif de l'Observatoire congolais des droits de l'homme. Certains membres éminents du clergé catholique congolais ne sont pas épargnés. L'évêque de Kinkala, monseigneur Louis Portella, a été violemment attaqué dans un journal lié au pouvoir. «*Une menace de mort pour qui sait lire entre les lignes*», dit un de ses proches.

Le prélat qui a mis en cause la transparence du scrutin présidentiel s'était également inquiété de la situation dans sa région du Pool, théâtre d'une vaste opération policière menée à huis clos pendant trois semaines à partir de début avril. Maurice Massengo Tiasse a eu aussi un aperçu de cela. Il était alors dans le Pool où il espérait trouver refuge avant de gagner discrètement la République démocratique du Congo voisine, ce qu'il parviendra à faire après avoir parcouru des dizaines de kilomètres à pied dans la

brousse, puis l'Europe. «*J'ai vu les hélicoptères survoler la zone. J'ai aussi vu sept corps près de Kampa*», raconte-t-il.

Cette zone, proche de Brazzaville, a subi les assauts des forces de sécurité lancées à la recherche du pasteur Ntumi. Les autorités accusent cet ancien chef des milices Ninjas, rallié un temps au pouvoir avant de rejoindre l'opposition, d'avoir envoyé ses hommes attaquer des établissements publics de Brazzaville le 4 avril. Les affrontements, aux circonstances encore mystérieuses, ont fait au moins 17 morts. Depuis, le pasteur mystique se cache en brousse. Ses bastions de Soumoua, Mayama et Kampa ont été particulièrement visés.

Les témoignages sur l'importance du déploiement sécuritaire abondent. Impossible en revanche de donner le bilan de cette opération menée dans une zone interdite d'accès durant trois semaines. Une équipe française de Médecins sans frontières s'est rendue récemment sur les lieux. «*Environ 3000 habitants ont été contraints de quitter leur domicile, ils sont effrayés. Certains se sont réfugiés en forêt ou ont rejoint les villes avoisinantes. Plusieurs villages sont encore vides*», témoigne Axelle de la Motte, membre de cette mission, qui admet son incapacité à dresser le chiffre des pertes humaines.

Face à la version officielle du pouvoir, qui décrit une intervention policière ordinaire, l'ONU, l'opposition congolaise et des organisations de défense des droits de l'homme demandent à Brazzaville la création d'une mission d'enquête indépendante. Une demande qui demeure à ce jour sans réponse. ■

CHRISTOPHE CHATELOT

« La stratégie est d'intimider les opposants pour les forcer à reconnaître les résultats du hold-up électoral »

TRÉSOR NZILA
défenseur des droits
de l'homme



LES DATES

1979

Denis Sassou-Nguesso s'empare du pouvoir.

1992

Première élection multipartite et défaite du président Sassou.

1997

Retour au pouvoir de Sassou-Nguesso à l'issue d'une guerre civile. Il est élu en 2002 puis en 2009.

2015

Référendum constitutionnel le 25 octobre. Le oui emporte 93% des suffrages exprimés.

2016

20 mars

Election présidentielle. Denis Sassou-Nguesso remporte 60% des voix. L'opposition dénonce une mascarade.

4 avril

Des affrontements à Brazzaville font au moins 17 morts. Dans la foulée, le pouvoir déclenche une vaste opération policière dans la région du Pool, qui jouxte la capitale.